L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 9 AVRIL 1891.

PETITES ANNONCES.

FLAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 21 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

DEMANDES.

ON demande un barbier, 6 rue Carondelet. 9 avril—3f

UN jardinier expérimenté sachant s'occuper de serres. Doit être seul, industrieux, d'habitudes régulières et muni de bonnes recommandations. S'adresser à S. Hernsheim, coin Julia et Magasin. 9 avril—1f

A VENDRE—Un wagon plein de beaux chevaux, à bon marché, Exposition Boulevard, terminus de la ligne de chars Prytania. 8 av—7f

ON demande—A acheter des assiettes, des plats et des tasses en vieille porcelaine. S'adresser P. O. Box 329, en indiquant ce qu'il y a à vendre et où les articles peuvent être vus. 5avril—4f

A VENDRE.

A VENDRE—Une manufacture faisant d'excellentes affaires depuis quinze ans. Un capital de quatre à cinq mille piastres requis que les gains de deux années couvriraient. Les meilleures raisons motivent cette vente. S'adresser B., Boite 687, P. O. 9 avril —4f

ANNONCES JUDICIAIRES.

Succession de Hugh Campbell et Winnifred Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32 584.—Division B—Attendu que William McCloskey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Winnifred Campbell, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8avril—8 12 17

Succession de Mme Carmélite Carcagne, Vve de Bertrand Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,620—Division D.—Attendu que Mme Marie Carcagne, veuve d'Antoine Pons, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Carmélite Carcagne, veuve de Bertrand Saloy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 avril—8 12 17

Succession de Lafayette Folger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 6,338—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ferdinand W. Folger, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 avril—4 9 12

L. Dalcour vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,271.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par David Jung, syndic provisoire des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 avril—2 7 11

Succession de George Dietrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,935.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par George Dietrich, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 avril—7 12 16

Succession de Francis A. Pippo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,605—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Dorie H. Pippo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 avril—7 12 16

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,798—Division B—Succession de David H. Syme—Attendu que Mme Mary A. Syme, femme de Frederick J. Syme, une résidente de la ville et de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.
Avis est donné à qui cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 1er, 2 avril 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député greffier.
5avril—2f au 30j

F. M. Jensen vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,131—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. N. Brunswig, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 av—5 10 14

John B. Lallande vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,164—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Soniat, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 mars—31—avril 4 9

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,464.—Division—Albert C. Marchal vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Albert C. Marchal soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée, et tenue pardevant John F. Coffey, esq., notaire, en son bureau, No 186 rue Commune, en cette ville, mercredi, le 22me jour d'avril 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur en cent à la décharge du dit pétitionnaire et toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 mars 1891.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 mars—18 28—avril 4 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 20me jour de février 1891 jugement a été rendu en cette cour dans le procès ci-dessous intitulé, dans le langage et les chiffres suivants:
Interdiction de Benedetto Onorato. No 32,076.—Dans l'affaire en jugement ce jour: présents, Joseph Horner, Esq., pour le plaignant, et le juge A. L. Tissot curateur ad hoc pour le défendeur, après avoir entendu les témoignages, plaidoiries et conseillers, les lois et les témoignages étant en faveur du plaignant—
Il est ordonné, adjugé et décrété que Benedetto Onorato soit et est déclaré par le présent atteint d'aliénation mentale et est incapable de prendre soin de sa personne ou de ses biens, et qu'il soit et est par le présent décrété être un interdit. Les frais de cette procédure devront être prélevés sur ses biens.
Jugement rendu le 28 février 1891.
Jugement signé le 3 mars 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 3me jour de mars de l'an de grâce de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-onze.
[Signé] EUG. D'HERETE, Député-Greffier.
mars 12—18 23 28 avril 11 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,453—Division G.—Henry Ferschler vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Henry Ferschler soit tenue pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, en cette ville, le LUNDI, 20me jour d'avril, A. D., 1891, dans le but de voter sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, d'une année sans intérêt, et que les créanciers soient dûment notifiés d'assister à la dite réunion, que la dite réunion, son but et ses procédures soient dûment publiés, et que Hewes T. Gurley, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 mars 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 mars—17 24—avril 4 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30 444—Division A—Paul J. Christian vs ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Paul J. Christian et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut.—Vous êtes par le présent cités à assister à une séance de vos créanciers dans cette affaire, au bureau de Omer Villeré, Esq., Notaire, le 15me jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit Paul J Christian, insolvable, élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit insolvable et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891.
Par ordre de l'honorable
THOS. C. W. ELLIS, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1 mars—11 15—avril 15

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 AVRIL—CLASSE No 163
Tirage de 4 heures P. M.

26	7	66	13	39	8	11	44	38	28	43	25	32	7[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 8 avril 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. P. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Ses grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 AVRIL 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,		100,000
1 Lot de..	50,000,		50,000
1 Lot de..	25,000,		25,000
2 Lots de..	10,000,		20,000
5 Lots de..	5,000,		25,000
25 Lots de..	1,000,		25,000
100 Lots de..	500,		50,000
200 Lots de..	300,		60,000
500 Lots de..	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de.. $500,	soit......	$50,000
100 Lots de... $300,	..	30,000
100 Lots de... $200,	..	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit......	$99,900
999 Lots de $100,	..	99,900

3,134 Lots se montant à.....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.
Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.
La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non, la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente, par le Shérif Civil,
Du local No 47 rue Conti, coin Passage de la Bourse;
Des Cottages désirables Nos 905, 907 et 909 rue Magasin; et
De la magnifique Résidence connue comme le No 205 rue Huitième, coin de la rue Chestnut.
Plans devant être exposés à la Bourse.

John T. Hardie et als. vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,522—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie.

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le 2me District, carré d'îlet borné par les rues Conti, Chartres, St Louis et le Passage de la Bourse; il forme le coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, mesurant, plus ou moins, dix-sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur et façade Passage de la Bourse, de cinquante-cinq pieds.

Les améliorations qui y sont consistent de cette bâtisse en briques à trois étages, solidement bâtie, connue comme le No 47 rue Conti, maintenant occupée comme café, avec un bon loyer.

2° Trois certains terrains situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Magasin et Camp, et désignés par les Nos 4, 5 et 6, et mesurent comme suit: le terrain 4 trente-deux pieds de façade rue Magasin, sur cent-soixante-un pieds huit pouces de profondeur, le tout plus ou moins et les terrains 5 et 6 mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade rue Magasin, sur cent seize pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les bâtisses sur les lots Nos 4 et 5 consistant de ces beaux cottages Nos 905 et 907 rue Magasin, et les bâtisses sur le lot No 6 de ce magnifique cottage à un étage, avec bâtisse dans le fond à deux étages, connu comme No 909 rue Magasin.

3° Quatre certains terrains situés dans le dit quatrième district, dans le carré d'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20, sur un plan de Moellhausen, voyer, le 4 mai 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément au plan. Les dits terrains 17 et 18, chacun, trente-un pieds onze pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains 19 et 20, chacun trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 20 forme le coin des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations sur cette propriété forment cette très attrayante et désirable résidence, connue comme No 205 rue Huitième, avec de beaux jardins et terrains; étant une des plus belles propriétés du Quatrième District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mars—7 14 21 28 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une moitié d'intérêt indivis dans des propriétés de valeur du premier district.

Bernard Klotz vs Charles Macready et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,551.—En vertu d'un writ de fieri facias contre le plaintiff, Bernard Klotz, et en faveur de la succession de Margaret Haughery et à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis de Bernard Klotz aux propriétés ci-après décrites, savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt et un pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle Levée, vingt-cinq pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.
2° Un autre certain lot de terre, situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit îlet, borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros cinq et douze et mesurant, au pied américain, vingt-un pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, d'une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds sur le côté vers la rue Poydras, ainsi que le dit lot figure sur un plan fait par C. A. DeArmas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leur appartiennent en quoi qu'en que sorte en dépendant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 avril—1 8 15 22 29—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur et désirable formant le coin des rues Jackson et Rousseau, (îlet borné par les dites rues et les rues Philip et St. Thomas.) A long crédit et balance d'intérêt.

Wesley E. Lawrence vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,260—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Rousseau, Philip et St-Thomas (anciennement Fulton) désignés comme lots Nos 1 et 3 sur un plan des dits lots et d'autres fait par Arthur DeArmas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente de mademoiselle Marv A. May à O. M. Reden, fait pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1869 les dits lots mesurant au pied américain comme suit:
Le lot No un mesure vingt-trois pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles de cent pieds deux pouces, formant le coin des dites rues, et le lot No trois mesure trente huit pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds deux pouces, étant la même propriété acquise par le défendeur par achat du plaintiff par acte fait pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté le 21 janvier 1890, titre enregistré C. O. Book 132 folio 284.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de mille piastres avec intérêt sur la dite somme au taux de cinq pour cent par an du 21 janvier 1890 jusqu'à parfait paiement. Deux cents piastres d'intérêt accru au taux de 5 0/0 par an sur les quatre billets (désignés plus bas) de mille piastres chacun, du 21 janvier 1890 au 21 janvier 1891. Cinq pour cent d'honoraires d'avocats sur le montant total réclamé. Quatre piastres cinquante pour frais de copie de l'acte et certificats d'enregistrement, les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.
2° L'acquéreur assumera le paiement (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) de quatre billets à ordre de mille piastres chacun, tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, daté le 21 janvier 1890 et payables respectivement dans deux, trois, quatre et cinq ans après leur date, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an du jour de leur date jusqu'à parfait paiement, l'intérêt payé annuellement ($200 d'intérêts accrus et réclamés comptant par le plaintiff, ainsi qu'il est dit plus haut, tout garanti par hypothèque, lien et privilège de vendeur sur la dite propriété, concurremment avec la réclamation du plaintiff, d'après acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté le 21 janvier 1890.
L'acquéreur assumant toutes les obligations, etc., de l'acte original de l'hypothèque ayant rapport aux honoraires d'avocat, assurance, etc.
3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—1 8 11 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété améliorée rue Front, entre Canal et Crossman (la rue à l'arrière étant la rue Delta.

Henry Schultz vs. Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,383.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Canal, Crossman et le Chemin Public, maintenant rue Delta, et désigné comme lot No 5 de l'îlet No Un, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 20 mai 1848, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, d'après lequel dit plan le dit lot mesure vingt-quatre pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes égales et parallèles.
Acquis par le défendeur par achat de Mme Suzanne E. Dupeire d'après un acte passé pardevant T. Guyol, notaire, le 30 décembre 1884. (Bureau des Aliénations, Livre 121, Folio 273.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mars—24 31 avril 7 14 21 25

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par le Shérif Civil.
Vente du vaste et massif magasin en briques à trois étages portant le No 66 de la rue Tchoupitoulas
s'étendant jusqu'à la rue du Commerce et portant le No 11, situé dans la partie commerçante de la ville;
Aussi,
Une propriété de valeur, magasin et maison de résidence formant le coin de la rue Magasin et de l'Avenue de la Louisiane, portant le No 917 rue Magasin.
Aussi, les jolis et désirables cottages, portant les Nos 915 et 913 rue Magasin.
Aussi, un morceau de terre touchant au No 913 de la rue Magasin, avec les améliorations qui s'y trouvent,
De même que
Les deux charmants cottages No 169 Avenue de la Louisiane, formant le coin de la rue du Camp, et le
No 167 de l'Avenue de la Louisiane.
Dans l'affaire de

Joseph A. Dare vs Philippe Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 32,499.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 9 mai 1891, à midi de la propriété ci dessous décrite, ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient en quelque sorte, à savoir:

I. Deux certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Poydras, Commerce et Lafayette, désignés par les Nos 17 et 18 et mesurant, au pied américain, comme suit: Le terrain No 17 mesure trente-trois pieds cinq pouces de façade rue du Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt dix-neuf pieds six pouces sur la ligne supérieure, et quatre-vingt-treize pieds quatre pouces sur la limite inférieure; une largeur de trente trois pieds à l'arrière; et le terrain No 18 mesure trente-deux pieds dix pouces de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quarante-sept pieds deux pouces du côté supérieur, et quarante-huit pieds dix pouces du côté inférieur, et une largeur de trente trois pieds à l'arrière et touche au terrain No 17 à l'arrière.

Sur la dite propriété s'élève un massif magasin en briques à trois étages portant le No 66 de la rue Tchoupitoulas, s'étendant à la rue du Commerce et y porte le No 11. Il est actuellement occupé par MM. Cameron & Castles, épiciers en gros.

II. Trois certains terrains situés dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Camp, Toledano et Magasine, désignés comme les terrains Nos 7, 8 et 9, sur un plan annexé, pour qu'on s'y réfère, à l'acte passé par devant Jno T. Coffey, notaire, le 20 février 1858; lesquels terrains se touchent, et mesurent chacun trente deux pieds quatre pouces de façade avenue de la Louisiane, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 7 forme le coin de la rue Magasin et de l'avenue de la Louisiane.

Cette propriété en second lieu décrite doit être vendue d'après un plan de S. G. de L'Isle, voyer, à la date du 7 avril 1891, et enregistré en mon bureau, savoir:

1° Un terrain désigné par la lettre A et mesurant trente pieds un pouce de façade rue Magasine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt dix-sept pieds formant le coin de la rue Magasine et de l'avenue de la Louisiane, sur lequel est érigée une nouvelle bâtisse en bois à deux étages, ayant environ dix chambres, actuellement occupée comme pharmacie et résidence, et portant le No municipal 917 de la rue Magasine.
2° Un lot de terre désigné par la lettre "B", touchant le lot "A", et mesurant trente-trois pieds un pouce de face rue Magasine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, sur lequel se trouve un cottage à deux étages, bâti dans le fond, galeries de face et de côté, ayant à peu près sept chambres, hangar, cuve, lieux d'aisances, etc., cour et banquette en pavé Schillinger, portant le numéro municipal 915 rue Magasine.
3° Un lot de terre désigné par la lettre "C", touchant au lot "B", et mesurant trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Magasine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix sept pieds, sur lequel est bâti un cottage, etc., de mêmes dimensions que sur le lot "B" ci-dessus décrit, et portant le numéro municipal 913 rue Magasine.
4° Une portion de terre à une distance de quatre-vingt quinze pieds sept pouces de l'encoignure de la rue Magasine et l'avenue Louisiane, et touchant le lot "C", et mesurant vingt-quatre pieds cinq pouces de face à la rue Magasine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., sur la dite portion de terre.
III. Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiane, les rues Magasine, Camp et Toledano, désignés comme lots Nos 1 et 2 et mesurant comme suit à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Camp, et mesure trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et de face à la rue Camp, entre lignes parallèles.
Le lot No 2 touchant au lot No 1 et mesurant trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Cette propriété troisièmement décrite sera vendue conformément à un plan de S. G. De L'Isle, voyer, en date du 7 avril 1891, et déposé en mon bureau, savoir:
1° Un lot de terre désigné par la lettre "D" et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt-huit pieds et formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Camp, sur lequel est bâti un joli cottage en bois à deux étages, ayant une galerie de façade, corridor de côté, à peu près cinq chambres, office, chambre à bain, lieux à l'anglaise, hangar, cave, etc., cour pavée, jolies plates-bandes avec fleurs, etc., et portant le numéro municipal 169 de l'avenue de la Louisiane.
2° Un lot de terre désigné par la lettre E touchant le lot D et mesurant trente trois pieds sept pouces et cinq lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-huit pieds sur lequel est bâti un cottage pareil à celui sur le lot D, ci-dessus décrit et portant le numéro municipal 167 de l'avenue de la Louisiane.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 avril—8 15 22 29—6 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du contenu et installations, etc., d'une boulangerie, etc.

F. A. Voigt vs G. G. Loeb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,007.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 11 avril 1891, à 1 heure 30 P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local No 36 rue Union dans la Troisième District de cette ville.
Tout le contenu du dit local, consistant d'une boulangerie, installations, farine, etc. Aussi, meubles, etc., le tout d'après un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—31—avril 3 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur formant le coin sud-ouest des rues St-Charles et Terpsichore, maintenant occupée comme une grocerie. Sur crédit à termes et intérêt-très bas.

Traders Bank vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,244.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 18 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quoi que ce soit, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Euterpe, Carondelet et Terpsichore, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par C. A. Hedin le 17 décembre 1852 et déposé au bureau de T. O. Stark, ex-notaire en cette ville, d'après le plan No 132 et mesurant conformément à celui-ci, trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Charles, sur une profondeur et façade à la rue Terpsichore de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues St-Charles et Terpsichore.
Etant la même propriété qui a été achetée par le dit défendeur par achat de Mme F. Havemann, d'après un acte passé pardevant James Fahey, le 17 juillet 1889.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—1° Au comptant à payer et satisfaire la réclamation du plaignant à savoir, la somme de cinq mille piastres ($5,000), avec intérêt à raison de 6 0/0 par an, du 17 juillet 1889, jusqu'à paiement; 5 0/0 sur le dit montant du principal et de l'intérêt, pour les frais d'avocat, les frais et charges du procès et la vente, s'élevant à environ trois cent cinquante piastres, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété s'élevant à environ deux cents piastres; faisant ainsi tout le montant du paiement au comptant environ six mille trois cent soixante piastres ($6,360).
2° Et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 6 0/0 par an de la date de la vente jusqu'à paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acte de vente renfermera les clauses usuelles relatives aux frais d'avocat, assurance, transfert de police, etc.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—7 14 18 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. A. Voigt vs J. J. Loeb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de John J. Loeb à la propriété suivante, savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Grands-Hommes et Craps. Troisième District mesurant mesure pleine, cinquante pieds de face à la rue Union sur cent quarante-cinq pieds de profondeur, ensemble avec l'usufruit actuellement en usufruit à vie de la dite propriété d'après un jugement de la Cour Civile de District, rendu le 13 novembre 1890, dans la succession de Mme Margaret Buhler, épouse de John J. Loeb, No 31,841, Division D.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mars—31—avril 7 14 21 28—mai 2

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

Placement d'argent avantageux.

Propriété à un excellent coin de rues dans le Deuxième District, en face de l'Hôtel Royal.

Vente péremptoire pour effectuer un partage.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI, 11 avril 1891, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles, savoir—
Ce morceau de terre de valeur situé au coin des rues Royale et St-Louis, dans le carré d'îlet borné par les rues Bourbon et Toulouse, mesurant 32 pieds 8 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue St-Louis de 83 pieds 1 pouce et 4 lignes. Les améliorations comprennent la vaste et solide bâtisse à deux étages en briques, subdivisée en magasin et résidence. Le rez-de-chaussée occupé depuis des années par le pharmacien bien connu John A. Mailhes; et l'étage supérieur subdivisé en demeures.
La situation est une des meilleures, du Second District; elle est sur une des principales avenues commerciales, en face de l'Hôtel Royal et autres hôtels, près de la Cathédrale St-Louis, des cours de districts, des théâtres, du marché français; invariablement louée rendant de beaux revenus et toujours occupée par de bons locataires. Louée jusqu'au 30 novembre 1891, à $1,150 par an et vendue sujette au dit bail.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets garantis par hypothèque, etc., portant 7 pour cent d'intérêt par an, assurance et sécurité usuelle, clauses de sécurité, etc.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Dreyfous, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
EUSTIS, PAUL & CURTIS, Encanteurs.
4 avril—4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Emplacement de choix pour les affaires et résidence,
Coin des rues Laurel et Antonine.
A douze mois de crédit.
Succession de John Schafer et d'Aloise Michael, sa femme.
No 31,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la d te cour, Division A, actuellement en congé, dans l'affaire de la succession de John Schafer et Aloise Michael, sa femme, daté le 2 janvier 1891, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonine Laurel, Constance et Foucher, formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur et face à la rue Antonine, le tout plus ou moins.
Ensemble avec la maison en bois, à un étage, au coin des rues Laurel et Antonine, subdivisée en magasin et résidence, bâtisses pour écurie, citerne, etc. Bon emplacement, le voisinage s'améliorant rapidement.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir une hypothèque avec une sécurité bonne et solvable, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, garantie par hypothèque sur la propriété. L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. H. Dewning, notaire.
Dix pour cent déposé à la vente.
8mars—8 21 28—avril 4 11

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété rue Claiborne, près de l'Esplanade, et terrains près du Chemin de la Métairie.

Succession de Robert J. Ker.

Cour Civile de District, Dossier No 30,015.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 25 avril 1891, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté du 30 mars 1891—
Les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre d'une forme triangulaire avec toutes les bâtisses et améliorations en dépendant, situé dans le second district dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Esplanade et le Chemin du Bayou—désigné par la lettre B, d'après un croquis plan fait par Geo. H. Grandjean, le 3 juillet 1887. Lequel lot mesure d'après le dit croquis-plan, 60 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Claiborne, 58 pieds 8 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, 30 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade et 18 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne vers le Chemin du Bayou.
2° Seize lots de terre situés dans le même district, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'îlet compris entre les rues St-David, St Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton. Les dits lots mesurent, Nos 1 à 10 chacun 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton, les lots Nos 2 à 9 inclusivement 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton, et lesquels dits lots Nos 1 à 16 inclusivement ont 122 pieds de profondeur respectivement. Les lots Nos 11 à 15, 129 pieds de face à la rue St-Pierre sur 122 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur et les lots No 16 22 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St David sur 150 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Pierre.
Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.
Conditions, comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera exigé.
Acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire.
25 mars—25 28—avril 4 11 18 25

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Elégante Résidence de famille avec de grands terrains.
Quatre sites pour bâtir de choix en bas du Six ème District, Les rues Camp, Chestnut et Foucher, entourées des résidences de l'Hon. Otto Thomas, MM. J. Ad. Blaffer, Auguste Levis, Henri Rice, J. H. Keller et autres.
Succession d'Auguste Rice.
No 31,314—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 mars 1891. Dossier No 31,314 pour le compte de la dite succession.
La résidence de famille de feu Auguste Rice
1° La grande résidence en bois confortable à deux étages et demi. No 935 rue Camp, coin Foucher, dans l'îlet borné par les rues Chestnut et Antonine, contenant un grand salon-parloir, avec arche et magnifique fresque, bon salon de réception immense, salle à manger, attenant à une bibliothèque et fumoir, le premier de forme octogone, tout avec belles tapisseries: cuisine avec tous les accessoires domestiques modernes.
Au second étage il y a cinq grands appartements à coucher bien aérés, tapissés avec goût, lavabo stationnaire deux grandes chambres, mansardé, chambre à un étage, large couloire dans le centre, à chaque étage. De grands terrains 125 pieds à la rue Camp sur une profondeur et façade à la rue Foucher, qui est pavée au pavage Rosetta de 187 pieds entre lignes parallèles, décrite comme lot A sur un plan fait par Hunter Stewart, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1891.
Ils sont artistement arrangés en gazon, montés en terrasse, avec fontaine arbrisseaux, fleurs, serre-chaude, arbres à ombre et à fruits, le tout desséché par des tuyaux souterrains.
2° Quatre certains lots de terre, faisant face à la rue Chestnut, et formant le coin de la rue Foucher, dans le même îlet que la propriété premièrement décrite, et désignés par les lettres B, C, D, E sur un plan fait par Hunter Stewart, député-voyer de la ville daté le 18 mars 1891, et mesurant comme suit: Lot B 35 pieds de face à la rue Chestnut, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce lot consistent en une écurie à deux étages couverte en ardoises, bien construite et de style moderne ayant une capacité pour quatre chevaux; chambre à fourrage quartier pour cocher, etc., avec un peu de dépense, peut être construite en une résidence moderne.
3° Les lots C, D, E touchent le lot B et mesurent chacun suivant le dit plan 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot E formant le coin Chestnut et Foucher. Ces sites pour bâtir sont élevés, bien desséchés et parfaitement situés et spécialement attrayants pour ceux qui cherchent des sites pour bâtir.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un ou en et deux ans au gré de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, devant être démontrée par billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie telles que 5 pour cent d'honoraires d'avocats et le transfert de la police d'assurance.
La résidence peut être visitée seulement le lundi, le mercredi et le vendredi avec une carte des encanteurs.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. G. Hart, notaire. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 seront assumées par les acquéreurs, 10 pour cent requis au moment de la vente.
18 mars—15 21 28—4 11 18 avril

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du contenu d'un entrepôt de marbrier,
Consistant de Pierres tumulaires, de Marbre et de Granit, etc.; aussi Outils d'ouvriers de pierre, Faucheuses, Chevaux, Mulets, Buggy, Voitures, etc.
Dans l'affaire de Frank L. Gennerly vs Ses Créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,385.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. Albert Voorhies, un des juges de la cour ci-dessus nommée, daté le 21 mars 1891, je procéderai SAMEDI, 11 avril 1891, à 10:30 heures A. M., à la vente à l'encan, au détail ou en lots, au gré des acquéreurs, au local No 266 avenue St-Charles (en face du Cercle de Lee):
Le stock entier de pierres tumulaires, polies et non polies, marbre, granit, etc., outils d'ouvriers en pierre; aussi, deux chevaux, deux mulets, un buggy, une voiture, un dray, deux charettes, etc. Le tout d'après un inventaire renfermé au bureau de l'encanteur.
Conditions—Comptant.
8 avril—8 9 10 11

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Actions de Banques et de compagnies d'assurances.
Tombes et caveau au Cimetière.
Dans l'affaire de Vve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et als.
Vente en partage.
A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891, et signé le 24 février 1891, Dossier No 31,859, dans l'affaire de Vve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et als, pour opérer un partage, à l'enchère publique, il sera vendu—
1° 25 actions du fonds-capital de la Banque du Commerce, valeur au pair, $10 chacune, intégralement payées.
2° 10 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurances des Pompiers, valeur au pair, $50, pleinement payées.
3° 2 terrains avec la tombe qui s'y trouve désignée par les Nos 50 et 52 sur l'avenue Live Oak, entre les promenades Hawthorne et Cedar.
4° Le caveau No 1669 dans le cimetière Cypress Grove en cette ville.
Conditions—Comptant avant le transfert.
1er avril—1 5 8 au 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une Jolie Propriété-Cottage
Rue Robert,
Entre les rues Tchoupitoulas et Jersey.
Sept Terrains de choix convenables pour y bâtir
Coin des rues Eléonor et Annonciation.
—Dans l'affaire de—
William Zinsel & Jacob Zinsel vs. J. W. Klopper, tuteur datif.
Dossier No 32,320.
A long crédit.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. T. W. C. Ellis, juge de la Cour Civile de District, de la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 20 mars 1891 et signé le 26 mars 1891. Dossier 32,320, dans l'affaire de William Zinsel et Jacob Zinsel vs. J. W. Klopper, tuteur datif, à long crédit, à l'encan, il sera vendu—

UN COTTAGE HOME.

1° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré No 122 (anciennement No 9) Faubourg Avart, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey et Annonciation, Robert et Soniat, lesquels se touchent, et sont désignés par les Nos 9 et 10; ils mesurent comme suit:
Le terrain No 9 mesure 30 pieds de façade rue Robert, sur une profondeur de 125 pieds.
Le terrain No 10 mesure 30 pieds 2 pouces de façade rue Robert, sur une profondeur de 125 pieds, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois, ayant 4 chambres, citerne et puits, écurie avec 7 stalles pour chevaux.

SEPT TERRAINS DE CHOIX PROPRES A BATIR.

2° Sept certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue Nashville et les rues Tchoupitoulas, Eléonor et Annonciation [anciennement Prestonl désignés par les Nos de 11 à 17 inclusivement; ils se touchent et mesurent comme suit:
Le terrain No 17 forme le coin des rues Eléonor et Annonciation et mesure 28 pieds 6 pouces de façade rue Eléonor, sur une profondeur et façade de 125 pieds.
Les terrains Nos de 11 à 16 inclusivement mesurent chacun, 28 pieds 7 pouces de façade rue Eléonor, sur une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan que l'on peut voir sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an en billets garantis avec les clauses usuelles de sécurité; 10 0/0 payable comptant sur les lieux; et les acquéreurs assumeront les taxes de 1891, excepté en ce qui concerne l'encan.
Les actes de vente pardevant Ernest Commagère notaire, aux frais des acquéreurs.
1 avril—1 5 12 19 26—mai 2

Dans le Deuxième District.
Un délicieux cottage comme résidence, No 249 rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, avec terrains 62x122 pieds, arbustes, arbres fruitiers, etc., à un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS. Encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Gravier, il sera vendu—
Le joli, bien construit et confortable cottage en bois recouvert en ardoises, No 249 rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, (la rue Tonti derrière), Deuxième District de cette ville, à un étage et demi ou exhaussé, ayant une galerie de face et avec double hall sur le côté, et chambres à coucher et des lieux d'aisances, etc.; la maison a des galeries en fer forgé, et le tout est peint en vert à n'importe quel moment.
Les Terrains mesurent environ 62 pieds de façade sur une profondeur de 122 pieds, le tout d'après un plan. Dans l'endroit et la vente, et ont une grande variété de plantes et d'arbustes de valeur, des orangers portant des Oranges douces, des Pruniers, des Pêchers et des Pommiers, tous ces arbres sont jeunes et grandissent rapidement.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garanties usuelles, 10 0/0 seront payés comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1891.
Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 à 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
LE CHARMANT COTTAGE
No 290 RUE HOWARD.
entre Calliope et Clio, avec trois terrains 76x125 pieds.
Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, rue Clio, entre Howard et Freret.
La bâtisse en briques à deux étages, rue Freret, près Calliope, connue sous le nom de "Pickerie de Coton de Hemard," avec trois terrains.
Deux terrains de choix convenables pour y bâtir, coin des rues Calliope et Freret, 50x112 pieds.
Cottage rue Ste-Anne, entre les rues Lopez et Roudon, avec deux lots de terre.
—Dans l'affaire de—
Veuve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et autres.
Vente en partage. A l'encan, paiement comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS. W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891 et signé le 24 février 1891, dossier No 31,859, dans l'affaire de Veuve Charles Hemard vs Alfred Hemard et als, pour une vente en partage, à l'encan, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

Quinze terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet No 259, borné par les rues Calliope, Clio, Howard et Freret, désignés par les Nos de 4 à 15, tous inclus, et les Nos 24, 25 et 26 qui sont attenants et mesurent comme suit, à savoir:

TERRAINS RUE CLIO.

Les terrains Nos 4 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 25 pieds et 4 lignes de façade rue Clio, sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce et 2 lignes. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Clio et Freret.

BATISSES RUE FRERET.

Les terrains Nos 11, 12, 13 touchent aux terrains ci-dessus mentionnés à l'arrière, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Freret, sur une profondeur de 126 pieds 2 pouces et 4 lignes.
Sur les terrains 11 et 12 il y a une bâtisse en briques à deux étages, servant d'entrepôt, et anciennement était établie une machine à presser le coton et servant de Pickerie de coton etc., et connue sous le nom de Pickerie Hemard.
Sur le terrain No 13 il y a une bâtisse en bois, ayant plusieurs chambres, citerne, etc.
Les terrains 14 et 15 se touchent et mesurent, chacun, 25 pieds 4 lignes de façade rue Calliope, sur une profondeur de 112 pieds, 1 pouce et 2 lignes; le terrain No 14 forme le coin des rues Calliope et Freret.

COTTAGE RUE HOWARD.

Les terrains Nos 24, 25 et 26 sont contigus les uns aux autres à l'arrière des terrains 11, 12 et 13, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Howard, sur une profondeur de 126 pieds 2 pouces et 4 lignes.
Le tout des mesures qui précèdent sont entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout plus ou moins.
Les améliorations sur les terrains 24, 25 et 26 consistent d'un joli cottage et demi en bois bien bâti et couvert en ardoises portant le numéro 290 rue Howard et un large corridor au centre, 8 grandes chambres, 2 salles, manteaux de cheminée en marbre, installations de gaz partout, aussi une bâtisse à l'arrière avec 3 chambres, une grande écurie bien construite et remise, chambre à fourrage, etc., grande cour pavée et emballage, 2 citernes et hydrant, arbres fruitiers, etc. le tout dans un excellent état et valant $40 à $45 par mois, et peut être visité avec une permission des encanteurs.

DANS LE DEUXIEME DISTRICT.

Deux terrains dans le Deuxième District de cette ville, avec les améliorations qui s'y trouvent, étant les Nos 1 et 2 du carré d'îlet No 21, borné par les rues Ste-Anne, Deuxième Ste-Anne, Roudon, Orléans et Lopez, désignés comme suit: Le lot No 1 mesure 20 pieds 6 pouces de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 91 pieds 6 pouces et 7 lignes, sur une ligne de division entre les terrains 2 et 3, et 91 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de façade rue Roudon. Le terrain No 1 formant le coin des rues Ste-Anne et Deuxième ou Roudon, le tout mesure américaine.
Les améliorations comprennent un cottage en bois avec 2 ou 3 chambres, citerne, etc.
Conditions—Comptant en payant les titres; 10 0/0 payable comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 en entier à la vente.
Les actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 mars—11 18 25 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de Ménage et Effets mobiliers.
Montre en or, Bijouterie, Trompette en argent, Balance à coton, Pickets de Presse, Presse à emballage, Comptoir, Coffre-fort, Prélarts, etc.
—Dans l'affaire de—
Veuve Charles Hemard vs. Alfred C. Hemard et als.
VENTE EN PARTAGE.
A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet,—JEUDI, 16 avril 1891, à 10 1/2 heures A. M., au No 290 de la rue Howard, entre Calliope et Clio, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891 et signé le 24 février 1891, dossier No 31,859, dans l'affaire de Veuve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et als, pour effectuer un partage, à l'enchère publique, il sera vendu—
Un grand assortiment de meubles de ménage et d'effets mobiliers, montre et chaîne en or, bijouterie et un porte-voix en argent; aussi, un appareil de Pickets à coton tel qu'il a 4 Presses, une Presse à emballage, des balances, des trucks, un flott, un coffre-fort en fer, de vieux fer, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
5 avril—5 9 12 au 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un emplacement de choix pour bâtir avec bâtisses en bois à deux étages,
No 601 rue Carondelet, entre les rues Deuxième et Troisième.
Terrains 42x120 pieds.
Dans l'affaire de
Marie Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als.
Pour un partage.
A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 18 mars 1891 et signé le 19 mars 1891, dossier No 32,168 dans l'affaire de Mary Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als, pour un partage, il sera vendu, à l'enchère publique:

No 601 RUE CARONDELET.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 246, borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, lequel comprend tout le lot primitif No 6 et la partie supérieure du lot primitif No 7, et mesure ensemble 42 pieds 7 pouces et 5½ lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le tout d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois recouvert en ardoises à deux étages, ayant 6 chambres, convenable pour une cuisine, bâtisse dans le fond, citerne, hangar, etc.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans du jour de la vente, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de garanties usuelles, 10 pour cent comptant sera payé sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en entier de son enchère.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 25

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
MAGASIN ET RESIDENCE
Coin des rues Constance et Pocyfarré.
Et une propriété rue Constance, entre Pocyfarré et Delord.
A L'ENCAN.
Succession de Mme Ellen Maher, veuve de Denis Maher.
No 32,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté et signé dans l'affaire, le 13 mars 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite; à savoir:
1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pocyfarré, Constance, Delord et Magasin, mesurant 28 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Pocyfarré sur une profondeur de 99 pieds entre lignes parallèles et face à la rue Constance, avec l'usage en commun d'une allée dans le fond avec les propriétés qui les bordent.
Les améliorations consistent en un magasin à deux étages et résidence connu par les Nos 39 et 41 rue Pocyfarré ayant 10 chambres, corridor et anciennement connu comme "Maher's Grocery."
2° Un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et îlet que le lot ci dessus décrit, mesurant 20 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 98 pieds 7 pouces, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée sur le côté près la rue Pocyfarré en commun avec les deux autres lots qui touchent la dite terre formant la façade des lots 13 et 14, sur un plan dressé par G. T. Dunbar, 12 novembre 1846, et déposé à l'étude de W. Christy, notaire, conformément au plan No 46 du livre des plans No 2 et la dite allée étant une portion des lots ci-dessus décrits et mentionnés.
Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'une résidence en bois à deux étages, ayant cinq chambres, etc., connue par le No 167 rue Constance.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1, 2 et 3 ans, à raison de 8 pour cent par an, et toutes les autres clauses de garanties usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications, toutes les taxes dues et exigibles en 1891, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno. Legier, notaire.
17 mars—17 21 28—avril 4 11 18

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Propriété Rémunérative.
Résidences Doubles à Deux Etages
Nos 65 et 67 rue Derbigny,
et 204 rue Conti près Derbigny.
Successions de M. et Mme John Jacob Burkhardt.
No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 17 mars, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété fon. ière ci-dessous décrite, à savoir—
1° La résidence en bois, double, à deux étages et d'un bon rapport, Nos 65 et 67 rue Derbigny, près Conti, ayant 6 chambres à galerie de façade et citerne de chaque côté, allée côté au No 65, une grande cour de côté au No 67, chacune bien payée et se louant à raison de $28 par mois. Le lot est décrit comme suit:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, No 219, désigné par la lettre B sur le plan ci-dessus mentionné de Edgar Pilié, d'après lequel le dit lot B mesure, mesure américaine, 50 pieds de face à la rue Derbigny 27 pieds sur une première profondeur sur le côté vers la rue Conti, de là à côté 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Bienville, de là 27 pieds à une ligne à l'arrière, lequel mesure 45 pieds 4 pouces, et 54 pieds de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Bienville.
2° Le cottage No 204 rue Conti contenant 2 chambres, hangars et grande cour de devant, et décrite comme suit, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet 219, borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 5 décembre 1890, et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix, notaire, le 6 décembre 1890, dans l'affaire de la susdite succession, le dit lot "A" mesurant, mesure américaine, vingt sept pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.
Loyer, $8 par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Actes de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 28—avril 4 11 18 25.

Propriété centrale de choix,
Nos 228, 228 1-2 et 230 rue Magasin, entre les rues Delord et St-Joseph.
Succession de Bernard Flynn.
No—, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1891 et rendu dans la susdite succession.
La bâtisse en briques substantielle, à un étage, contenant étages, Nos 228, 228 1/2 et 230 rue Magasine, avec grand hangar devant, et contenant en tout 9 chambres dans la bâtisse principale et 6 chambres dans une bâtisse à deux étages détachée à l'arrière, à citerne, hangars, cours à l'arrière et corridors à chaque cottage. Le lot est décrit comme le lot No 1 dans l'îlet borné par les rues Magasine, Foucher, Delord et St-Joseph, d'après un plan par J. Pilié daté du 26 mai 1833, et déposé dans les archives de Félix de Armas, Esq. notaire, ancien notaire de cette ville. Le lot mesure 30 pieds de face à la rue Magasine sur 119 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Cette propriété est située dans le centre d'un grand district de manufacture et bien payée, en ce quartier. La propriété se recommande à l'acheteur.
Conditions—La moitié au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, à un et deux ans de crédit, pour billets portant une hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocats, la police d'assurance, et les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison de résidence désirable avec vaste terrain,
No 290 rue Jackson coin Brainard.
Et cottage avec carré d'îlet à Carrollton.
A l'encan, à crédit et comptant.
Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.
No 31,817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mars 1891 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 24 mars 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° La belle maison de résidence No 290 rue Jackson, dans le Quatrième District carré d'îlet borné par les rues Jackson, Brainard, Baronne et Joséphine. Le terrain mesure 83 pieds, 4 pouces de façade rue Jackson, sur 152 pieds de profondeur et de façade rue Brainard. La maison a un grand corridor, grand salon, petit salon, plusieurs chambres, chambre à coucher, gaz et installation, écurie à l'arrière. Tout le confort, tous les agréments, y sont et conviendraient à une grande famille. La propriété est située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Possession et loyer réservés jusqu'au 1er juillet 1891. Des billets pour visiter les lieux doivent s'obtenir des encanteurs.
2° Le carré d'îlet à Carrollton. Septième District de cette ville, borné par les rues Upperline, Jackson, Plum et Quatrième ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Le dit carré se compose de quatorze terrains numérotés de 7 à 20 inclusivement; et les mesures sont celles des plans qui seront exhibés au moment de la vente. Les améliorations consistent d'une maison de résidence à un étage avec attic, avant ce ridor, cinq chambres en tout, écurie, etc., terrain planté d'arbres fruitiers.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix de l'achat à un et deux ans de crédit, payable en sommes égales, avec intérêt à 7 pour cent par an à partir du 1er juillet 1891, pour la propriété rue Jackson, et à partir du jour de la vente pour la propriété à Carrollton, devra être garanti par lien et privilège du vendeur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, transfert de la police d'assurance, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Morgan Gurley, notaire.
29 mars—29—avril 18 15 22 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
RESIDENCE ATTRAYANTE.
PROPRIETE
Dans le Garden District.
La Résidence Double à Deux Etages
Au coin du sud-ouest des rues Quatrième et Constance,
Rapportant un joli revenu.
Vente péremptoire à l'encan.
Succession de Veuve Jane Bogart.
No 31,987—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 27 février 1891, et signé le 5 mars 1891, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci après à savoir—
La résidence double à deux étages Nos 136 et 138 rue Quatrième, au coin sud-ouest de la rue Constance décrite comme suit:
Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 129, borné par les rues Quatrième, Washington, Constance et Magasine. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par les lettres "O" et "P" sur un plan dressé par Edgar Pilié, le 27 janvier 1891, et mesurant, en mesure américaine, 50 pieds 1 pouce de face à la rue Quatrième, 49 pieds 1 pouce 4 lignes dans le fond, 128 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Constance, et 128 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de l'autre côté. Le dit morceau ou portion de terre étant composé du lot No 1 et d'une partie du lot No 2 des deux lots figurant sur un plan de E. F. Eichholz daté le 5 avril 1846, et déposé en bureau de L. R. Kerr, ex-notaire. Les bâtisses sur la dite propriété consistent en une résidence double en bois à deux étages, portant les numéros de rues 136 et 138 rue Quatrième, chaque appartement rapportant un loyer de $700 par an aux bons et loyaux.
Conditions de la vente—Comptant au sur tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans payables dans un et deux ans de la date de l'adjudication, garantis par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les conditions et clauses usuelles pour garantir le paiement des dits billets en principal, intérêt, frais d'avocat et autres frais.
L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, sur et au-dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros Esq., notaire.
21 mars—21 29—avril 4 11 18 25

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Excellents placements en propriétés de choix bien situées.
Cottages doubles, attrayants et rémunérateurs Nos 956, 958, 960 et 962 rue Magasine, coin Aline.
Le cottage en bois confortable et deux lots, No 1029 rue Magasine, coin de la rue Général Taylor.
Et le magasin de choix et produit et cottage double, Nos 1030 et 1030 1/2 rue Magasine.
—Dans l'affaire de—
John D. Sieger vs Johann C. Sehler et autres.
No 32,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—GEORGE G. FRIEDRICHS, crieur—Bureau, 176 rue de la Commune.—SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 mars, 1891 et signé le 17 mars 1891 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrites, à savoir—
1° Les deux magnifiques cottages doubles en bois, bien bâtis, couverts en ardoises, Nos 956, 958, 960 et 962 rue Magasine encoignure Aline, retirés du trottoir, avec galeries sur la façade, et contenant 6 chambres, abstraction citernes, allées de côté bien pavées et cours à chaque demeure. Les lots sont désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, sous le No 52; l'îlet étant borné par les rues Magasine, Constance, Aline et Foucher. Les dits lots se joignent ensemble et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magasine, sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Magasine et Aline. La propriété sera vendue subdivisée d'après un plan fait par John F. Braun, architecte, daté le 11 mars 1891, maintenant exposé au lieu de la vente. Ces propriétés sont en bonne condition, bien situées et constamment louées. Les personnes en recherche d'un emplacement de choix ne devraient pas manquer cette occasion.
2° Le cottage double en bois et magasin bien situés. Nos 1030 et 1030 1/2 rue Magasine, encoignure Général Taylor, ayant un hangar devant et contenant quatre chambres, citerne, hangars, cours de côté pour logis, corridor sur le côté. Le lot est désigné par le No 7 de l'îlet No 10, borné par les rues Magasine, Général Taylor, Constance et Peniston, d'après un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 8 septembre 1864, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 6 septembre 1864; lequel le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Magasine, sur 115 pieds de profondeur à la rue Général Taylor entre lignes parallèles. Une propriété rémunérative, avec double ligne de chars devant et dans un voisinage de choix et bien payée.
3° La résidence-cottage en bois, propre et confortable, et deux lots de terre No 1029 rue Magasine coin Général Taylor. Les lots sont désignés par les Nos 10 et 11 de l'îlet No 11, bornés par les rues Magasine, Général Taylor, Camp et Peniston, d'après un plan sous le No 140, déposé dans les bureaux de James Graham ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magasine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Magasine et Général Taylor. La bâtisse est retirée de la rue et en dedans des lignes du lot, et contient galerie de façade, et 7 chambres, citerne et une grande écurie à l'arrière. Le surplus du terrain est planté d'arbres à fruit et autres, fleurs et bosquet, et assez d'emplacement pour des améliorations additionnelles. Etant dans un bon quartier au-dessous du sixième district cette propriété peut servir comme résidence et emplacement d'affaires.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acte ou les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocat; les polices d'assurance devant être transférées, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles pour l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et faire le dépôt habituel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
18 mars—18 21 24—avril 4 11 18

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
[illegible]
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
[illegible]

PAR TOPPINO, SEIDENBACH & LABICHE.

BOTTES ET SOULIERS.

PAR TOPPINO, SEIDENBACH & LABICHE, Encanteurs—JEUDI, 9 avril 1891, commençant à 11:30 heures A. M., il sera vendu, à leur salle de ventes, No 25 rue de Chartres—
Un bel assortiment de bottes et souliers, tout nouvellement reçus.
9 avril—1f

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

Succession de Mme Mary J. Patnot.
No 30,250—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—MERCREDI, 15 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D daté le 13 mars 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, savoir—
Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18, sur un plan par feu Jules Mossy, ancien notaire, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Port et l'avenue Lafayette, mesurant chacun, mesure américaine, 29 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 636 rue des Remparts.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mars—15 18 25—avril 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Belle maison de résidence à deux étages, en bois
—ET—
QUATRE TERRAINS,
Coin S. Ouest de l'Avenue Atlantic et de la rue Eliza, Alger.
Succession de Mme Susane V. Strange, épouse de Newell Tilton.
No 27,565.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 18 mars 1891, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite:
La belle maison de résidence bien bâtie en bois à deux étages, No 69 avenue Atlantic, au coin de la rue Eliza, ayant corridors et onze chambres, maison de dépendance, écurie, etc.
La terre se compose de quatre terrains dans le 5me District de cette ville [Alger] désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, du carré d'îlet 11, borné par les avenues Atlantic et Pacific et les rues Alix et Eliza, d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de Jas. Graham ancien notaire. Les dits terrains se touchent et mesurent comme suit: le terrain No 12, 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur et de façade rue Eliza, entre lignes parallèles, et forme l'angle de l'avenue Atlantic et de la rue Eliza. Les terrains 9, 10, 11, chacun, 31 pieds 7 pouces de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La propriété est à proximité du chemin de fer Southern Pacific des [ferries] bacs à vapeur, marchés, etc, et serait excellente comme demeure ou placement d'argent.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ou un, deux et trois ans de crédit en paiements égaux annuels pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au possesseur des billets.
L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente seront requis au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant H. L. Garland Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur
29 mars—29—4 11 18 25 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
SPLENDIDE RESIDENCE
AVENUE DE L'ESPLANADE,
—ENTRE LES—
Rues Royale et Chartres.
Succession de Mme J. A. Chalaron.
No 30 994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 19 mars 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus,
1° La splendide résidence en briques à trois étages No 60 avenue de l'Esplanade, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Chartres et Pais, désignée par le No 155.
Le lot de terre mesure 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 166 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
La résidence a une verandah en fer devant, corridor, salons doubles au 1e rez de chaussée, salle à manger, et cuisine au rez-de-chaussée, et salon et huit chambres à coucher, cabinets, lieux d'aisances et chambres à bain au 2e et 3e étages, cinq chambres de domestiques, citerne, hydrant et cour pavée.
2° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus mentionnée sur le côté le plus rapproché de la rue Royale, mesurant 30 pieds, 106 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
La propriété est une partie charmante de l'avenue de l'Esplanade, bien située comme résidence privée ou professionnelle.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de garantie et d'assurance. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures pour la forclusion de l'hypothèque, les polices transférées au détenteur des billets. Les acquéreurs assumeront les taxes de ville et d'Etat de 1891 en sus du prix d'adjudication et 10 pour cent comptant sur le prix de vente requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Samuel Flower, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
22 mars—22 28—avril 4 11 18 25

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une belle Liste de Propriétés de valeur,
Dans les Quatrième et Sixième Districts,
A des conditions libérales, à l'encan.
La propriété de valeur No 793 rue Tchoupitoulas;
La propriété de valeur No — rue Première;
La propriété de valeur Nos 104 et 106 rue Aline;
2 Lots de terre de valeur rue Water;
Un certificat donnant droit au porteur à une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 32,121.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 195 rue Gravier.—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 32,121, daté le 26 mars 1891, dans l'affaire de succession de Mme Catherine Schreiber, décédée, à l'encan il sera vendu—
1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Levée, Rousseau, Soraparu et Première, et mesurant 20 pieds 5 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade à la rue Soraparu de 100 pieds et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Soraparu, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, connue comme le numéro 793 rue Tchoupitoulas.
2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Live Oak, maintenant Constance, Laurel et Philip, et mesurant 32 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un Cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 144 et 146 rue Première.
3° Un morceau ou portion de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aline, Constance, Foucher et Laurel, et mesurant 48 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Aline, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, connu comme les Nos 104 et 106 rue Aline.
4° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Soraparu, Water ou Public Landing et l'avenue ou Tchoupitoulas, désigné comme les Nos 3 et mesurant 25 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue Water, 25 pieds 5 pouces 1 1/2 lignes de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces 4 1/2 lignes sur une ligne de côté et 86 pieds 4 pouces 5 1/2 lignes de l'autre côté de la ligne.
5° Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet que la propriété ci-devant décrite, désigné comme lot No 4 et mesurant 24 pieds de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas sur une profondeur de 81 pouces 5 1/2 lignes d'un côté et 87 pieds 7 pouces 3 1/2 lignes de l'autre côté de la ligne. Les mesurements ci-dessus sont tous pris en mesure américaine, d'après le plan de S. G. DeL'Isle, voyer, daté 1891.

—AUSSI—

A la même heure et au même endroit, pour le compte de la même succession, un certificat donnant droit au porteur d'une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.
Conditions—Pour le stock des propriétés, comptant. Pour la propriété, la moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans par billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente, garantis par hypothèque et lien du vendeur. Le tout sous les clauses usuelles. Dix pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente pardevant H. R. Brewer, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
[illegible]

L'Abeille
Bureaux

NOUV

Mandeville

LE STEA[MER]
Quittera Mil[neburg]
Les MARDIS
Les JEUDIS
Les SAMEDIS
Au retour,
Les LUNDIS
Les MERCREDIS
Les VENDREDIS

TOUS LES

COMPA[GNIE]

CHEM[IN DE FER]

Queen

FEU[ILLETON]
No 49.

EN D

JU